

PARCOURS « devenir et être un superviseur en ICV »

Accéder au parcours :

1 Être thérapeute certifié en LI (ICV)

- Avoir certifié au moins un thérapeute
- Avoir des thérapeutes en voie de certification en suivi

Un point sur ces suivis ayant été effectué avec un superviseur agréé d'une expérience de plus de 3 ans.

2 Être parrainé par un formateur LI (ICV) agréé *Lifespan Integration France*

- Identifier le "parrain".
- Les candidats à la fonction de superviseur/consultant LI rencontreront l'instructeur LI qui les parraine
 - au moins deux fois : une fois au début du processus pour répondre aux questions
 - et une autre fois à la fin du processus pour évaluer leur aptitude à être approuvés.

3 Avoir suivi des modules de formations dans les 2 dernières années

Formations théoriques en lien avec ICV / trauma / dissociation / attachement, sous forme de DU et autres

4 Être en thérapie LI (ICV) avec un thérapeute certifié LI (ICV)

Parcours de formation superviseur :

1. Suivre le module de formation superviseur

2. 3 coanimations (minimum) avec un formateur agréé *Lifespan Integration*

France

- 2 coanimations en observateur
- 1 coanimation en tant que superviseur principal

Coanimations au moins 2 fois avec le même superviseur, jusqu'à agrément des deux superviseurs

Compétences évaluées :

- Compétences d'animation de groupe (répartition de la parole, gestion des conflits éventuels, travail en groupe...)
- Compétences techniques en LI (mêmes critères que pour certification, avec niveau d'exigence supérieur)
- Capacité à élaborer à partir des cas et questions présentées à l'aide des référentiels théoriques sous-jacents à l'ICV : théorie de l'attachement, théorie polyvagale et régulation du SNA, trauma & dissociation, co-régulation émotionnelle, neurosciences affectives...
- Capacité à encourager les participants dans leur progression et à émettre des critiques constructives et bienveillantes
- Capacité à se remettre soi-même en question en tant que superviseur et à accepter les critiques.

3. Présentation d'une vidéo d'une séance avec un client à un formateur agréé

Lifespan Integration France

La nomination finale du superviseur se fait à l'unanimité des formateurs français accrédités LI lors de commissions organisées tous les trimestres.

Ré-accréditation tous les 3 ans

1 Continuité de la mise à jour en LI (ICV) :

Les superviseurs doivent venir faciliter au moins une fois chaque niveau de formation LI (ICV) sur les 3 ans.

Rémunération : 400 euros si le superviseur a déjà facilité deux fois ce niveau.

Les superviseurs factureront ces honoraires à Double Hélice.

2 Animations régulières de supervisions Post Niveau (1 et 2 et 3) dans le cadre des formations ICV :

Proposer à Double Hélice des créneaux horaires que DH se propose de remplir.

Les superviseurs factureront ces honoraires à Double Hélice.

3 Travail en équipe : réunions et journées de rencontre entre superviseurs

Être présent et participer de façon à rester une équipe cohérente :

- Réunion de deux heures par trimestre sur skype
- Rencontre tous les 2 ans sur 2 jours en présentiel

4 Supervision continue :

Participer à un groupe de supervision continue spécifique aux superviseurs (2 groupes par an) animé par un formateur LI accrédité

- Travail de supervision sur le travail de superviseur
- Travail sur la cohérence des contenus
- Travail sur les mises à jour des contenus de formation proposées par Lifespan Integration International

Participer à un groupe de supervision continue quant à sa pratique en LI (ICV) (au moins 3 groupes par an) animé par un superviseur LI accrédité en application de la Charte des superviseurs.

5 Assister gratuitement aux formations proposées par Double Hélice une seconde fois

- Attachement
- Dissociation
- Psychotrauma
- Théorie polyvagale
- Etc.

6 Être en travail personnel en ICV avec un thérapeute certifié